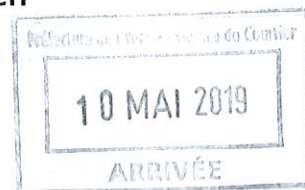


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	29 mars 2019	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	29 mars 2019	En exercice : 50 Présents : 40 Votants : 49

Séance du jeudi 4 avril 2019

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi quatre avril deux mille dix-neuf à dix-neuf heure trente, à la salle des Champs Blancs à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre BARRET, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER (a quitté la séance à 20 H 30 et à donner procuration à M. Richard ZEIGER), M. Hassan LARIBIA, Mme Isabelle MICHAUD, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Daniel EMERY, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN.

ETAIENT ABSENTS :

Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Nicolas SORET,
Mme Frédérique COLAS, procuration à Mme Laurence MARCHAND,
M. Benoit HERR, procuration à M. Bernard MORAIN,
Mme Sylvie CHEVALLIER, procuration à M. Richard ZEIGER (à partir de 20 h 30)
M. Thierry LEAU, procuration à M. Patrick CHASSERY,
M. Jacques COURTAT, procuration à Mme Corinne BALLANTIER,
Mme Emilie LAFORGE, procuration à M. Serge BLOUET,
Mme Laure FARO, procuration à Mme Sylvie BLANC,
M. Bernard DUGOURGEOT, procuration à M. Alain PETER,
M. Lionel BOUTIN, suppléé par M. Daniel EMERY
Mme Monique MERCIER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Budget annexe « ordures ménagères » – exercice 2019

Objet : Budget annexe « ordures ménagères » – exercice 2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L1612 et suivants, L2311-1, L2312-1 et L2312-2,

Vu la loi n° 92-126 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13,

Vu la délibération n° FIN/2014/97 portant la création d'un budget annexe « ordures ménagères »,

Considérant que ce projet de budget a été soumis à la commission des Finances, du bureau communautaire et du conseil des maires réunis le 27 mars 2019,

M. le Vice-Président présente au Conseil Communautaire le projet de Budget annexe « ordures ménagères » ci-dessous synthétisé.

Les crédits sont votés par chapitre pour le budget annexe « Ordures Ménagères ».

BUDGET ANNEXE « ordures ménagères » 2019

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	2 971 726,07 €	2 971 726,07 € €
INVESTISSEMENT	1 183 166,00 €	1 183 166,00 €
TOTAL	4 154 892,07 €	4 154 892,07 €

Considérant que les résultats de l'exercice 2018 ont été repris au BP 2019,

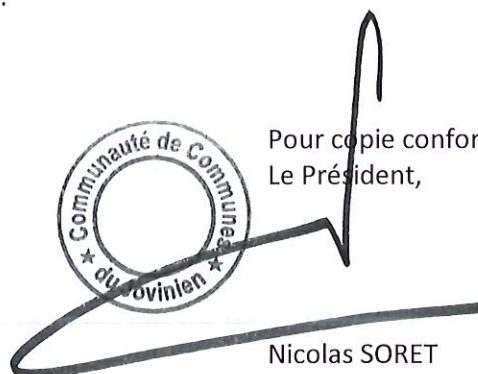
Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Budget annexe « ordures ménagères » 2019 ci-dessus synthétisé,

- **CHARGE** le président ou son représentant de toutes les démarches administratives nécessaires à sa mise en œuvre.

Pour copie conforme,
Le Président,



Nicolas SORET